

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE YÊN-LINH

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE YÊN-LINH (TUYÊN-QUANG)
Société anonyme au capital de 700 000 fr.
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 novembre 1912)

Messieurs les actionnaires de la Société minière de Yên-linh sont informés que, par décision du 25 octobre 1912, prise par le conseil d'administration, en conformité des articles 35 et 30 des statuts, ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 9 novembre 1912, à 10 heures du matin, au siège social de la société 23 *bis*, boulevard Gambetta, à Hanoï.

Ordre du jour

Appel du quatrième quart.

Pour le conseil d'administration :
Un administrateur,
Landriau.

L'industrie minière de l'Indo-Chine en 1912
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1913)

ZINC
Année 1912

Société des mines de Trang-Da	12.180 t. de calamine à 40-60 % Zn
	1.250 t. blende à 51 % Zn
Société minière du Tonkin	6.125 t. de calamine à 50 % Zn
	440 t. blende à 51 % Zn
Société des mines de Than-Mai	200 t. calamine à 56 % Zn
	1.195 t. blende à 59 % Zn
Société d'études minières du Tonkin	3.614 t. calamine à 45 % Zn
	700 t. mixtes à 26 % Zn
Société des mines de Yen-Linh Brizard	186 t. calamine à 40 % Zn
	515 t. mixtes à 40 % Zn
Total pour 4.487 hectares de concessions	28.377 t.

TONKIN
TUYÊN-QUANG

L'inondation
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1913)

Notre correspondant nous écrit le 22 août :

Depuis vingt-et-un jours, toute notre région est sous l'eau ; aussi que de désastres !

.....

La mine de Yen-Linh en a subi également le contrecoup ; les travaux de pose de son câble transbordeur sont arrêtés et une partie de son decauville enlevée.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 février 1914)

M. E. Gonnet (Saint-Étienne, 1906) a été nommé directeur de la Société minière de Yen-Linh, près Tuyen-Quang (Tonkin).

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE YEN-LINH
à Tuyen-quang
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 101)

MM. CADARS, administrateur délégué ;
E. GONNET, ingénieur directeur ;
KNEFF, comptable ;
TOCCO ¹, mineur ;
FAVETTO (P.), mineur.

LE DÉVELOPPEMENT MINIER AU TONKIN
ET LA PARTICIPATION ALLEMANDE
par le lieutenant SIRE,
attaché au bureau militaire du gouvernement général de l'Indochine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, n° 115, septembre-octobre 1915,
p. 620-635)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Allemands-Mines-Tonkin.pdf

ZINC

[626] Au-dessus de Trang-Da, la Société minière de Yên-Linh, formée il y a trois ans, vient, elle aussi, de s'assurer les services d'un ingénieur spécialiste, M. Gonnet, qui, après avoir refait la prospection des trois principaux gîtes de Kem, Gall Rall et Con-Hong, a effectivement extrait et pu exporter de la calamine de 53 à 56 % de teneur.

À propos des mines de Trang-Da et de Yen-Linh, il convient de rendre ici hommage au commandant Cadars, rappelé dernièrement à l'activité à Phu-lang-Thuong, puis à Viétri et à Hanoï. Copropriétaire du sol et du sous-sol de la concession de Trang-Da, le commandant Cadars est administrateur délégué de la Société de Yen-Linh, qu'il a montée en triomphant de toutes les difficultés techniques et matérielles, grâce à une

¹ Nicolas Tocco (Turin-1878-Do-luong, 1935) : futur entrepreneur à Laokay et hôtelier à La Madeleine, près Chapa :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Nicolas_Tocco-Laokay.pdf

volonté raisonnée, à un travail opiniâtre et aussi à une conscience qui lui fit ouvrir toutes les portes.

Le commandant Cadars est également propriétaire du gîte important de Mo-Bac.

Les mines de calamine de Tuyên-Quang
La mine de Yên-Linh
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mars 1918, p. 108-109)

Cette mine de calamine se trouve derrière la mine de Trang-Da, dans la haute vallée du torrent du Crocodile. Exploitée d'abord au sommet, à 400 m. d'altitude, avec un câble transbordeur descendant sur Trang-Da, le filon est maintenant exploité plus bas. Six étages de galeries, sans parler des carrières à ciel ouvert, débouchent à diverses altitudes, entre 180 et 300 mètres;

On ne pouvait songer à remonter le minerai au faite qui partage les vallées du Crocodile et de Trang-Da, pour profiter du câble transbordeur. Aussi, M. le commandant Cadars a-t-il été amené à évacuer le minerai par la vallée du Crocodile qui débouche en aval du fort Giovanelli. Il construit pour cela un petit chemin de fer à voie de 0 m. 60 d'une longueur de 6 km. Ce chemin de fer part d'un point, à 180 m. d'altitude, où aboutissent les câbles transporteurs amenant le minerai des différents plans (le chariot chargé descend par son propre poids et celui du minerai entraînant vers le haut le chariot vide : aucun mécanisme n'est nécessaire). Le tracé extrêmement pittoresque suit ensuite le torrent, à travers la forêt, tantôt à flanc de coteau, tantôt accroché au rocher au-dessus d'un précipice, tantôt passant sur un pont ou quelque profond ravin.

Au km. 5.300, il aboutit à une plate-forme à la hauteur de la gueule de deux fours dont la construction vient d'être terminée. Au niveau de la base des fours est un vaste magasin pouvant contenir sur ses plates-formes de ciment plus de 7.000 tonnes de minerai calciné et d'énormes approvisionnements de sacs ; de là, le chemin de fer continue jusqu'à un embarcadere sur la rivière Claire (en aval de l'École d'agriculture), à 700 m. du magasin.

La voie est construite avec rails de 9 kg provenant du chemin de fer de Faifoo ; il vient d'être inauguré il y a quinze jours. Bien entendu, il a fallu, vu l'impossibilité de se procurer en Europe du matériel roulant, en improviser un plus grossier où les caisses en tôle à bascule sont remplacées par d'énormes caisses en bois à double plan incliné comme fond. Ce n'est pas beau, mais ça fait l'affaire ; pas de locomotive, la voie descendant avec une pente constante, il suffit à la descente d'un faible effort d'un coolie pousseur pour vaincre la résistance des courbes ; pour la montée, le matériel est poussé à bras d'hommes en attendant des bœufs.

Ce qui frappe surtout le visiteur à Yên-Linh, c'est qu'une si vaste exploitation minière n'emploie aucune force mécanique : amené par brouettes ou wagonnets du fond des galeries, il est, à leur sortie de terre, trié en gros et en menu par des femmes, sur une plate-forme aménagée dans quelque anfractuosité et, de là, glisse par les câbles, vers la tête de ligne du chemin de fer.

Plus tard, une laverie sera construite ; en attendant, on n'a vendu, depuis six ans que la mine fonctionne, que le minerai en morceaux, accumulant en tas gigantesques le menu mêlé de terre nécessitant un lavage. Il y a là plus de 150.000 tonnes de minerai qui ne coûteront pas un centime d'extraction le jour où la laverie sera installée ; à quoi il faut ajouter les stocks de calamine en morceaux, accumulés sur toutes les plates-formes en attendant la reprise de l'exportation et valant plus de 600.000 fr.

Le minerai de Yên-Linh est très riche et atteint, d'une façon générale, 5 %.

C'est triste de voir cette accumulation qui, en France, vaudrait 1 million, et qui doit rester là, sur le carreau de la mine, faute de fret. Et c'est le cas pour toutes les mines.

La nature du sol à Yên-Linh nécessite, dans les galeries, un boisage formidable et la question du bois devient difficile. Cela semble paradoxal lorsqu'on voit ces immenses forêts. Mais ce sont des forêts vierges, c'est-à-dire pauvres en bois utiles et très difficiles à exploiter. Il y a bien les fameuses réserves de l'Administration des forêts, mais chacun sait ce qu'elles sont : brousse ou forêt vierge sans valeur où tout ce qu'on a fait, ça a été de les entourer de poteaux avec la pancarte : *réserves*, mais l'industrie n'a pas devant elle l'éternité pour attendre de voir ce que l'Administration est incapable de jamais faire : de l'eucalyptus pratique.

La mine de Yên-Linh dispose de vastes espaces qu'elle va défricher pour y semer en plantation l'espèce de bois reconnue à la fois la plus convenable pour le boisage des mines et la plus rapide de croissance et, dans six ou sept ans, elle aura ainsi, sans difficulté, tout le bois nécessaire.

La mine de charbon de MM. Dubreuilh et Bonnet va faire la même chose sur une centaine d'hectares.

(L'Éveil économique de l'Indo-Chine).



Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

Tonkin. — TUYÊN-QUANG. — Mines de Yên-Linh — Un coin de la mine.
(Coll. L. Baud).

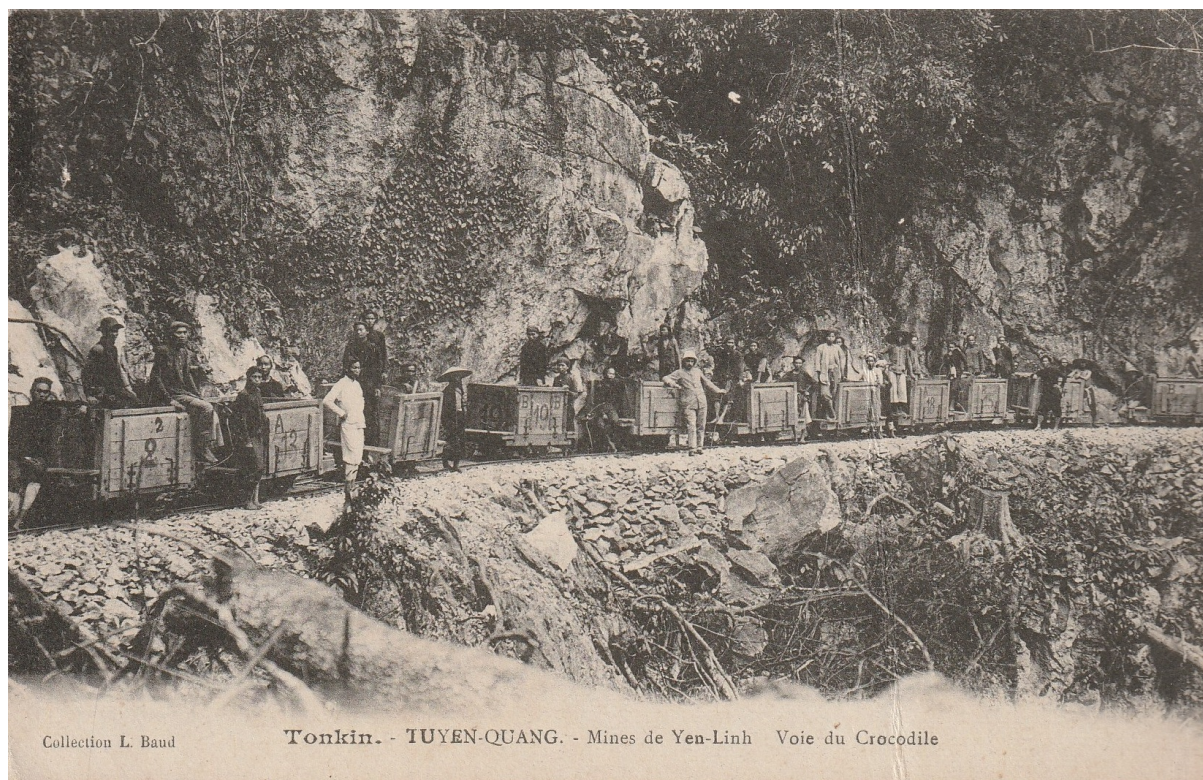
Denis frères contrôle les Mines de calamine de Trang-Da et de Yen-Linh au Tonkin (dossier d'Alphonse Denis, officier de la Légion d'honneur, août 1919).

Société minière de Yên-Linh
Société anonyme au capital de 700 000 fr.
L'Avenir du Tonkin, 8 juillet 1922)

Les actionnaires de la Société de Yên-Linh, dont le siège social, est à Tuyên-Quang, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le samedi 29 juillet à 15 heures à Hanoi, 30, avenue Puginier, où les actions devront être déposées huit jours avant cette date.

Ordre du jour

- 1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations sociales de l'exercice 1921 ;
 - 2° Rapport du commissaire censeur ;
 - 3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1921 ;
 - 4° Nomination d'un commissaire censeur ;
 - 5° Autorisation aux membres du conseil d'administration de passer des marchés avec la société ;
 - 6° Nomination d'un administrateur.
- Le conseil d'administration.
-



Collection L. Baud

Tonkin. - TUYEN-QUANG. - Mines de Yen-Linh Voie du Crocodile

Coll. Olivier Galand

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf

Mines de Yên-Linh — La voie du Crocodile.

(Coll. L. Baud).

Chronique des mines
Les mines de zinc de Tuyên-Quang
par Auguste L. M. BONIFACY.
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 août 1922)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 août 1922)

Yên-Linh

Yên-Linh est le nom du canton qui se trouve sur la rivière Claire, rive gauche en amont de Tuyên-Quang. La Société qui exploite les mines, au lieu de ne posséder qu'un périmètre, en a cinq contigus, soit 4.000 hectares. Elle a donc pu commencer ses travaux sur plusieurs points appelés Con-Rông (le dragon), Con-Ran (le serpent), Kem (zinc), Mo-bac (mine d'argent) et Espérance.

Nous avons expliqué comment s'étaient formés les minerais,, par jaillissement de métaux fondus ou d'eaux chargées de matières minérales, à travers les roches disjointes par les plissements de l'écorce terrestre. On comprend donc que ces minerais ne s'étendent pas en couche ; ils forment des poches, des chapelets, renfermant plus ou moins de matière et les poches sont limitées par les schistes qui demeurent stériles.

On comprend également que ces poches peuvent affleurer le sol et permettre de travailler en surface : c'est ce qui se fait sur de nombreux points à Yên-Linh où il n'y a que 1200 mètres de galeries sous le sol.

La Société étant plus jeune que Trang-Da et se développant comme elle, par ses propres moyens, en est encore à ses débuts.

Ainsi elle n'a pas encore sa laverie qui est commandée et qui sera placée sur le torrent traversant la concession. Les matières à traiter s'accumulent eu attendant son arrivée.

Les calamines et les blendes de Yên-Linh sont de qualité supérieure.

On n'en procède pas moins à la calcination dans les fours que j'ai décrits, car les usines ne traitent pas les minerais crus.

En raison de son étendue, de son éloignement relatif de la rivière, Yên-Linh a dû construire un chemin de fer à voie de 60 cm. qui circule le long du ravin, le plus souvent sur une étroite corniche calcaire surplombant de prestigieux à pic ; la muraille rocheuse a dû même être percée en tunnel sur certain point ; sur d'autres, on a été obligé de construire des murs de soutènement, la voie, à pente de 30 millimètres par mètre a donc une inclinaison largement suffisante pour que les wagons chargés progressent par leur propre poids. Il faut au contraire freiner pour empêcher une descente trop rapide. C'est là que l'imprudence des Annamites se manifeste surtout, et il est difficile de leur faire prendre les précautions nécessaires. Nous avons effectué cette descente en lorry avec M. Anedda, directeur de la mine. Il n'y avait rien à redouter sous sa prudente conduite, mais je ne conseille pas cette promenade aux personnes sujettes au vertige.

La voie aboutit sur la rivière Claire, à quatre ou cinq kilomètres en aval de Tuyên-Quang, en traversant une route dont la construction et l'entretien me furent confiés alors que Tuyên-Quang était chef-lieu du 3^e Territoire militaire, et que je commandais le secteur de So'n Du'ong. On m'a affirmé qu'on pouvait la suivre en automobile il y a peu d'années. Elle est réduite maintenant à un sentier étouffé par les hautes herbes. On m'a raconté que, vers 1888, lorsque la Légion vint relever le bataillon d'Afrique à Tuyên-Quang, ses officiers eurent peine à trouver la citadelle, enfouie, qu'elle était sous la brousse. C'est un peu l'impression que donne le Tuyên-Quang d'aujourd'hui. Il ressemble, sous sa magnifique parure d'arbres, au château de la Belle au Bois Dormant et il faut, pour retrouver quelque activité, passer sur la rive gauche. *Difficile est satyram non scribere* et je me laisse aller à la critique ; revenons à nos moutons, en l'espèce à la mine, comme on dirait au Palais.

Le point le plus élevé de la concession de Yên-Linh est à environ 400 m. au-dessus du niveau de la mer, et il y a un gisement important tout près de ce point. À cette altitude, l'air est plus vif, plus sec, on n'étouffe pas comme dans la plaine et les employés, européens ou indigènes, jouissent dans leurs maisons de cette température agréable. On a de là une vue admirable sur la plaine de Hila à l'ouest, à l'est sur un chaos de sommets calcaires, continuation des gîtes miniers. Au nord et au sud, la rivière Claire noue ses nombreux méandres tandis qu'au sud-est, l'horizon est limité par le Tam-Dao,

le Nui-Lich semblable au sein d'une jeune vierge, au nord-ouest par le Nui-La, recouvert de sa forêt majestueuse, et dont le sommet arrondi est presque toujours dégagé de nuages.

Les amateurs de tourisme feraient bien de penser à Tuyên-Quang ; il y a, dans les environs, des sites charmants, des forêts magnifiques, qu'avec un peu d'activité on pourrait rendre accessibles et qui donneraient au visiteur une idée des beautés de la Haute-Région.

La mine de Yên-Linh emploie deux cents ouvriers à la tâche, dont quelques femmes trieuses, comme à Trang-Da. L'état-major européen comprend un directeur, un contremaître et un surveillant. Le directeur qui, comme M. Chabot, a dirigé des ouvriers de diverses nationalités, estime fort la main-d'œuvre annamite pour sa docilité, sa souplesse et son intelligence. J'avoue que je ne comprends guère le reproche de paresse que l'on fait si souvent aux Annamites. À mon sens, ils sont paresseux quand on leur fait faire un travail qui ne leur rapporte rien. Ils ont une tendance, que nous favorisons par tous les moyens, à vouloir être fonctionnaires ; est-ce à nous à le leur reprocher ? Ne leur montrons-nous pas, que les fonctionnaires, grassement payés, dispensés par la retraite du souci de l'avenir, non surchargés de travail, coulent une existence digne d'envie ?

Il me reste à vous dire que, fort heureusement pour les mines, le prix du zinc et du plomb tend à augmenter. Les redevances superficielles sont tellement élevées, le boisage devient tellement dispendieux, la piastre est si haute et le fret si cher, qu'ils ont gravement obéré une industrie qui doit devenir une des principales du Tonkin, car on trouvera du zinc partout dans les calcaires de la Haute-Région. [...]

M. Anedda, directeur de Yên-Linh, est à la tête de l'exploitation depuis peu de temps, sa science technique, son jugement et sa prudence permettent de présager un beau succès à l'entreprise. Je le remercie [...] de tout cœur des renseignements qu'il a bien voulu me fournir. [...]

Locomotives à essence
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 novembre 1922)

Nous ne cessons de demander aux chemins de fer de l'État, pour le train de nuit Hanoi-Vinh dont la nécessité est absolue, qu'on emploie les automotrices à pétrole dont les preuves sont faites.

Nous avons cité plusieurs lignes départementales qui ont adopté ce mode de traction, là où la circulation ne suffirait pas à alimenter un train ; nous citerons aussi les chemins de fer de Manille et la ligne de Canton à Hong-kong — Mais sans aller si loin, nos ingénieurs — s'ils n'avaient pas leur siège fait — pouvaient se rendre compte de l'excellent rendement des locomotives à pétrole en terrain accidenté.

Ils n'auraient eu qu'à prier notre fidèle abonné, M. le commandant Cadars, de leur faire visiter sa mine de Yên-Linh, près de Tuyên-Quang. De la mine située en pleine montagne aux appontements sur le fleuve, les transports se font par un pittoresque chemin de fer de 6 km comportant beaucoup de courbes de faible rayon et des rampes très fortes. La traction des rames de wagons est assurée par une locomotive à moteur à essence de 4 tonnes et 18 chx, qui a coûté 36.000 frcs et dont le fonctionnement est parfait. Elle remorque vaillamment sans faiblir aux plus fortes rampes non seulement les rames de wagons vides mais aussi de lourds chargements de matériaux de construction et d'outillage pour la laverie que l'on est en train de monter à la mine.

Nous croyons que, bientôt, les automotrices à essence seront munies de gazogènes au bois ou à l'antracite, réduisant énormément la dépense. L'essence continuera à être employée dans les mêmes véhicules pour gravir les fortes rampes ou fournir un plus

gros effort, car l'on sait qu'un moteur qui donné 90 chx avec l'essence n'en donne que 60 avec le gaz.

En attendant, l'automotrice à l'essence ou au pétrole est bien au point et constitue une économie considérable sur la locomotive utilisée pour remorquer un ou deux wagons. On peut estimer à 110 \$ par voyage le coût d'une automotrice à remorque pour le trajet de Hanoï à Benthuy, alors qu'un train coûte 200 \$. Or, on ne se fait pas faute d'organiser des trains spéciaux dès qu'un personnage de quelque conséquence fait au train l'honneur de le prendre.

Malheureusement, nous sommes convaincu que nous crions dans le désert. Messieurs les ingénieurs ne veulent pas. C'est un roc dont seule la dynamite pourrait, à la longue, venir à bout ; et nous n'avons tout de même pas de si ravacholiques intentions.

TONKIN

La vie économique

(*Les Annales coloniales*, 11 avril 1924)

Nous extrayons les renseignements suivants d'un rapport établi par le résident supérieur au Tonkin sur les mines de combustible et sur les mines métallurgiques pendant le 1^{er} semestre de 1923 :

[...] La mine de Yên-Linh commence à exploiter sérieusement ses gisements et exporte son minerai sur Anvers. [...]

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE YEN-LINH

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-70)

Mine de zinc à Tuyên-quang.

M. le commandant CADARS, directeur.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juin 1925)

[...] Les 4 exploitants sont toujours la société des Mines de Trang-Da (10.328 t.), la Compagnie minière et métallurgique de l'Indochine (17.440 t.), la Société minière de Yên-Linh (1.171 t.) et la Société minière du Tonkin (1.500 t., dont 1.000 de blende à 42 %)

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 septembre 1927)

Les actionnaires de la Société minière de Yenlinh sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le vendredi 30 septembre à 15 heures au bureau de Sfate, boulevard Rollandes à Hanoï, immeuble VU-VAN-AN.

Ordre du jour :

- 1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations sociales de l'exercice ;
- 2° Rapport du commissaire censeur ;

3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes
Le conseil d'administration.

Société minière de Yên-Linh
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 février 1928)

La production est restée sensiblement stationnaire en 1926, l'exploitation, accompagnée de travaux de reconnaissance, porte toujours sur quatre centres, tous situés à l'intérieur de la concession Kern. La société possède, d'autre part, quatre autres concessions situées à l'est et au sud-est de la concession exploitée ; des recherches ont été entreprises en 1926 dans trois d'entre elles : Mo-Bac, Con-Rong et Espérance où des indices de minéralisation ont été observés, ainsi que d'anciens travaux chinois.

La laverie, mise en marche en 1925 pour permettre le traitement d'un stock de 30.000 tonnes de terres calaminaires, est parfaitement au point et fournit mensuellement 120 à 150 mètres cubes de produits finis en traitant 800 à 1.000 mètres cubes de terres à enrichir.

Malgré une situation favorable au point de vue technique, et des prix de revient permettant de réaliser d'intéressants bénéfices, la société a dû, par suite de difficultés financières, suspendre ses travaux à la fin du premier semestre 1927.

EXTRAIT

N° 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
L'Avenir du Tonkin, 8 mars 1928)

Le tribunal résidentiel de Tuyên-Quang (Tonkin), jugeant en matière commerciale a, en son audience publique du vingt février mil neuf cent vingt huit, rendu le jugement suivant :

Entre M. le président du Tribunal résidentiel de Tuyên-Quang agissant en qualité de président du tribunal de commerce ;

d'une part ;

Et la Société minière de Yên-Linh, société anonyme au capital de 700.000 francs, dont le siège est à Tuyên-Quang, prise en la personne de M. CADARS, son administrateur délégué, y demeurant, comparant en personne,

d'autre part ;

Le Tribunal

.....

PAR CES MOTIFS

Déclare la Société minière de Yên-Linh en état de faillite ouverte, fixe provisoirement au premier juillet 1927 l'époque de cessation des paiements de la dite Société ;

Nomme M. le juge suppléant près le tribunal résidentiel de Tuyên-Quang juge commissaire de la dite faillite et M. GUIGUEN, demeurant à Tuyên-Quang, syndic provisoire ;

Ordonne que le présent jugement soit affiché par extrait conformément à l'article 11 du Code de commerce, et inséré également par extrait dans les journaux ;

Condamne la Société minière de Yên-Linh aux dépend qui seront prélevés par privilège sur l'actif de la faillite ;

Ainsi jugé et prononcé en audience publique du vingt février mil neuf cent vingt huit par nous NOUAILHETAS Pierre, résident de France à Tuyen-Quang, agissant en qualité de président du tribunal de commerce assisté de M. LECLER Samuel, greffier.

Le greffier
Signé : LECLER

Le Président
Signé : NOUAILHETAS

Pour extrait conforme :
Le greffier
Signé : LECLER

.....

Tribunal résidentiel de Tuyen-Quang
Faillite Société minière de Yen-Linh
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1928)

Les créanciers de la faillite Société minière de Yen-Linh sont invités à se réunir le mercredi 16 mai à 15 heures, en personne ou par fondé de pouvoirs, en la salle des audiences du tribunal de Tuyen-Quang, afin de délibérer sur les conditions du concordat qui pourrait être accordé à la Société minière de Yen-Linh
Le Greffier du Tribunal.

AU PALAIS
Tribunal mixte «le commerce
Audience du samedi 1^{er} décembre 1928
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} décembre 1928)

.....
Le second jugement englobée les affaires : Annedda contre société Yen-Linh ; le même contre Guiguen, ès qualité.

Le tribunal déclaré régulière l'instance reprise à l'égard du syndic, joint les procédures, dit les accords entre Annedda et la société de Yen-Linh, résiliés aux torts de cette dernière.

La société est condamnée à payer à Annedda : 1°) 1.800 piastres et 15.000 francs représentant six mois de solde, sous réserve de ses droits jusqu'à fin de contrat ; 2°) 300 piastres et 2.500 francs pour un mois de solde de congédient ; 3°) un billet de 1^{re} classe a bord des MM, Haiphong-Marseille avec droit de réquisition dudit billet pendant 2 mois à partir du 12 octobre 1930, date de fin du contrat ; 4°) 2.000 francs pour aller de Marseille en Sardaigne ; 5°) 1.500 francs pour frais de voyage Haiphong-Marseille, ces frais ne devant être considérés que comme accessoires et payés seulement en cas de retour.

Ces sommes seront admises au passif de la faillite de la Société minière à titre privilégié.

M^e Mansohn avait soutenu les intérêts, de M. Annedda, directeur de la Société de Yen Linh, devant le tribunal de commerce.